

Affiché en Mairie le 5 novembre 2021

CONSEILLERS EN EXERCICE :	35
PRÉSENTS :	12
ABSENTS :	23
POUVOIRS :	01
VOTANTS :	13

CONVOQUÉS LE : 28 octobre 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2021

SEANCE REPORTEE POUR ABSENCE DE QUORUM

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Mercredi Trois du mois de Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de la 1^{ère} Adjointe au maire, Madame Liliane MONTOUT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Liliane MONTOUT – Nanouchka LOUIS – Marguerite MURAT – Elodie CLARAC – France-Enna URBINO – Marie-Renée ADÉLAÏDE – Mévice VÉRITÉ – Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. David LUTIN – Mme Mégane BOURGUIGNON.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Cédric CORNET (Empêché) – Guy BACLET (excusé ; pouvoir donné à Mme Mégane BOURGUIGNON) – Mme Wennie MOLIA – MM. Louis ANDRÉ – Jules FRAIR – Teddy BARBIN – Emmerly BEAUPERTHUY – Michel HOTIN – Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – MM. Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS – Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

QUORUM NON ATTEINT

La séance est ouverte à 19 heures.

Après l'appel nominal des présents, la première adjointe au maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du Conseil municipal en exercice.

Elle informe que douze conseillers municipaux en exercice sont présents et déclare que le quorum n'étant pas atteint, le Conseil municipal est reporté à une date ultérieure.

Ordre du jour reporté :

1. Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 27 Août 2021 ;
2. Modification de la délibération du 23 juillet et du 6 août 2020 portant constitution des différentes commissions communales ;
3. Refonte des commissions communales thématiques ;
4. Adoption de la charte des commissions - Participation citoyenne ;

5. Modification de la délibération relative à la désignation des délégués municipaux aux sein des organismes extérieurs ;
6. Délibération cadre relative aux nouvelles modalités de prise en charge des frais de formation de déplacement et de mission des élus ;
7. Prescription de la révision générale du plan local d'urbanisme - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation ;
8. Délibération de mise en œuvre des lignes directrices de gestion ;
9. Création de postes au tableau des effectifs ;
10. Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du pôle santé sécurité au travail du Centre de gestion de la Guadeloupe ;
11. Participation d'une délégation d'élus et de cadres de la Ville au 103ème congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité de France du 15 au 18 novembre 2021.

La séance est levée à 19h05

Fait au Gosier, le 5 Novembre 2021

Le Maire,

Cédric CORNET